

**Résultats sur le marché du travail des
professionnels immigrants
Comparaison du Canada et de l'Australie**

Sommaire

**par Lesleyanne Hawthorne
Université de Melbourne, Australie**

Decembre 2006

Ce rapport a été financé en partenariat avec Citoyenneté et Immigration Canada,
Ressources humaines et Développement social, et Statistique Canada.

Résultats sur le marché du travail des professionnels immigrants : Comparaison du Canada et de l'Australie - Sommaire

par Leslyanne Hawthorne, Université de Melbourne, Australie

A. Immigration de main-d'œuvre qualifiée au Canada et en Australie

Contexte de la recherche

Immigration économique

Le Canada et l'Australie sont des exemples de pays qui se sont bâtis grâce à la planification et à la gestion de programmes d'immigration visant le regroupement familial ainsi que des fins économiques et humanitaires. En 2005, l'Australie comptait le pourcentage le plus élevé au monde d'habitants nés à l'étranger (24,6 % de la population et plus de 240 nationalités), suivie par le Canada (19,2 %), et les États-Unis (11,7 %) (Miller, 2005).

Au cours de la dernière décennie, le Canada et l'Australie ont aussi accordé une importance exceptionnelle au recrutement d'immigrants qualifiés. En 2004, le Canada a sélectionné 133 746 immigrants de la catégorie économique. Il a surtout sélectionné, au moyen d'un système de points, un nombre important de demandeurs principaux qualifiés pour exercer des professions particulières. Cette année-là, les immigrants qualifiés ont représenté 59,6 % du nombre total de nouveaux arrivants qu'avait prévu le Canada (224 346 personnes), soit beaucoup plus que les objectifs établis pour la catégorie du regroupement familial (51 500-56 800) et celle des réfugiés/personnes admises pour des motifs humanitaires (30 800-33 800). La proportion d'immigrants économiques sélectionnée par l'Australie en 2004-2005 correspondait à peu près à celle du Canada (58 %) : 77 800 demandeurs pour 133 000 personnes admises à titre permanent ou à des fins humanitaires – un objectif beaucoup plus élevé (97 500) ayant par la suite été fixé pour 2005-2006 (Birrell, Hawthorne et Richardson, 2006).

Les deux pays ont certes accueilli un nombre semblable d'immigrants économiques dans le cadre de leurs programmes d'immigration de main-d'œuvre qualifiée, mais l'origine de ces immigrants varie beaucoup. Dernièrement, le Canada a dépendu plus que jamais des pays en développement, surtout de la Chine (18 %), de l'Inde (11 %), des Philippines (7 %), du Pakistan (4 %) et de la Roumanie (4 %). Même si la Chine et l'Inde occupent une place importante dans le programme d'immigration de main-d'œuvre qualifiée de l'Australie, ce pays continue de dépendre dans une large mesure du Royaume-Uni/de l'Irlande ainsi que de l'Afrique du Sud, les cinq principaux pays d'origine en 2004-2005 étant le Royaume-Uni/l'Irlande (25 %), l'Inde (13 %), la Chine (11 %), l'Afrique du Sud (5 %) et la Malaisie (5 %).

D'autres différences importantes ressortent. De façon plus particulière, depuis 1999, l'Australie dépend de plus en plus des flux d'immigrants économiques dont les demandes émanent de l'intérieur et de l'extérieur, selon un modèle d'immigration en « deux étapes ». En 2005, les anciens étudiants étrangers titulaires d'un diplôme du pays hôte représentaient 52 % de tous les immigrants économiques. Cela a été plus particulièrement le cas des demandeurs principaux de l'Inde et de la Chine, qui ont assuré à l'avance leur autofinancement, en vue de répondre aux exigences en matière linguistique, de formation et

de titres de compétence des employeurs locaux (Hawthorne, 2005). Autrefois, ces étudiants n'étaient pas admissibles au programme.

Outre les immigrants économiques, il est important de souligner qu'un nombre important de titulaires d'un grade sont admis au Canada et en Australie au titre du regroupement familial ou pour des motifs humanitaires. Bien que non assujettis aux critères de sélection au point d'entrée, ces demandeurs seront très motivés à travailler dans leur domaine initial de spécialisation, peu importe les exigences en matière de capital humain, comme la connaissance de la langue du pays hôte ou la reconnaissance des titres de compétences acquis à l'étranger.

Immigrants temporaires

En ce qui a trait aux immigrants diplômés, il est aussi important de tenir compte du nombre croissant de travailleurs qualifiés qui sont admis en Australie et au Canada sur une base temporaire, grâce au parrainage, ce qui démontre de façon irréfutable la préférence des employeurs locaux. En 2004, par exemple, le Canada a approuvé environ 250 000 visas temporaires, dont 99 700 pour des travailleurs et 56 700 pour des étudiants. Quant aux pays d'origine des travailleurs, les pays de prédilection des employeurs canadiens diffèrent de façon marquée des sources actuelles de l'immigration économique au Canada.

Au cours de la même période, l'Australie a admis beaucoup plus de travailleurs temporaires qualifiés, conséquence de la déréglementation poussée ayant prévalu dans ce domaine après 1996. Les flux d'immigrants à « court terme » ont compté entre autres 339 424 gens d'affaires, 104 353 personnes en vacances-travail (« Working Holidaymakers »), et 174 787 étudiants. Comme il est indiqué ci-dessus, beaucoup de ces arrivants ont participé par la suite au programme de « migration en deux étapes », c'est-à-dire que, après être entrés en Australie à titre temporaire, ils se sont prévalus de la possibilité qui leur était offerte de changer de catégorie, et ils sont demeurés sur place. Cette stratégie est un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur dans le monde, et qui est fréquemment liée à d'excellents résultats sur le marché du travail.

Conséquence de tous ces flux, lors du Recensement de 2001, la population du Canada comprenait 3 374 057 arrivants titulaires d'un grade et 3 801 118 immigrants titulaires d'un diplôme ou d'un certificat postsecondaire, comparativement à 1 769 154 arrivants titulaires d'un grade et 933 889 immigrants titulaires d'un diplôme en Australie. De 1996 à 2001, les nouveaux arrivants étaient plus de deux fois plus susceptibles que les personnes nées au Canada d'être titulaires d'un grade (37 % contre 15 %). On a noté des tendances similaires en Australie (26 % comparativement à 14 %). Dans chaque pays toutefois, un nombre croissant d'immigrants qualifiés ont dû se battre pour obtenir un emploi convenable, surtout pendant les cinq premières années suivant leur arrivée, peu importe la situation économique du pays hôte.

Les cycles économiques ont été remarquablement similaires au Canada et en Australie au cours de la dernière décennie, ce qui fournit un excellent « laboratoire » pour effectuer des recherches comparatives sur la situation des immigrants qualifiés dans le domaine de l'emploi. Selon Richardson et Lester, l'Australie et le Canada sont très semblables du point de vue économique. Entre 1996 et 2001, période où les immigrants visés par les enquêtes longitudinales et le Recensement des deux pays sont arrivés dans leur pays d'accueil et y ont

cherché un emploi, les économies des deux pays ont connu une aussi bonne performance l'un que l'autre. C'est donc dire que les meilleurs résultats (le cas échéant) des immigrants sur le marché du travail en Australie ne peuvent être expliqués uniquement par la performance économique (Richardson et Lester, 2004: 10). C'est dans ce contexte que l'analyse comparative de l'intégration au marché du travail des immigrants titulaires d'un grade (voir ci-après) a été entreprise.

Systèmes de sélection des immigrants de la catégorie économique : comparaison du Canada et de l'Australie

Même si le Canada et l'Australie utilisent tous les deux des critères fondés sur un système de points pour sélectionner les immigrants économiques, il est important de souligner qu'il existe une différence marquée depuis 1996 au chapitre des valeurs et des priorités qui sous-tendent ces programmes. L'objectif premier du Canada reste de bâtir un pays, grâce à la venue d'un nombre constamment élevé de nouveaux arrivants, peu importe les cycles économiques, et selon un modèle de sélection des immigrants fondé sur le capital humain. Selon Hiebert (2006), le point de vue qui prévaut au Canada est que des personnes souples et bien formées, qui possèdent une expérience professionnelle, devraient pouvoir s'adapter à l'évolution rapide du marché du travail. On recherche par conséquent des compétences génériques plutôt que spécifiques, les critères de sélection du Canada faisant en sorte que les demandeurs principaux qui ont une connaissance nulle ou limitée de la langue du pays hôte, qui n'ont pas de qualifications reconnues, et travaillent dans des domaines faisant l'objet d'une demande réduite, sont admis au même titre que ceux qui ont des qualités plus en demande dans l'immédiat (Birrell, Hawthorne et Richardson, 2006).

Par contre, l'Australie a abandonné progressivement le modèle du capital humain à partir de 1996, le gouvernement conservateur nouvellement porté au pouvoir l'ayant jugé mal équilibré et maîtrisé. Alors que le regroupement familial et les motifs d'ordre humanitaire étaient considérés comme répondant à des objectifs sociaux globaux, le taux élevé de chômage chez les immigrants qualifiés arrivés récemment a été perçu comme minant l'efficacité du programme d'immigration économique, un programme conçu expressément en 1988 pour appuyer les objectifs économiques de l'Australie, et dans le cadre duquel il semblait légitime d'accorder la priorité aux intérêts nationaux.

En 1996, le gouvernement australien a défini les six qualités du bon demandeur qualifié, à savoir surtout : obtenir un emploi dans son domaine de compétence peu après son arrivée, s'établir rapidement et ne pas toucher de prestations. Après avoir commandé des examens successifs du programme en 1997, 1999 et 2006, le gouvernement a décidé d'utiliser les conclusions des recherches afin d'adapter les critères appliqués pour sélectionner les immigrants économiques, cela tout en optimisant les résultats dans l'immédiat et à long terme au chapitre de l'emploi.

Depuis 1999, par suite des conclusions de ces examens, un nombre croissant de demandeurs principaux considérés comme risquant de ne pas trouver un emploi rapidement ou un emploi spécialisé ont été exclus au point d'entrée, cela grâce aux mesures suivantes : application rigoureuse des critères de connaissance de l'anglais avant l'immigration (critères étendus aux catégories du regroupement familial et des immigrants qualifiés); évaluation obligatoire des titres de compétence; détermination de la demande sur le marché du travail; ainsi que diverses autres modifications du processus de sélection fondé sur l'attribution de points. Au

cours de la décennie qui a suivi, l'Australie a obtenu des résultats sans cesse plus positifs au chapitre de l'emploi, et cela de plus en plus tôt, les résultats après six mois comportant une corrélation étroite avec les taux d'intégration au marché du travail à long terme. Les dernières données disponibles (mai 2006) confirment les avantages procurés par les dernières modifications apportées à la politique (Birrell, Hawthorne et Richardson, 2006). Ces résultats notés après 1999 dépassent de loin les avantages attribuables à l'amélioration de la conjoncture économique en Australie.

B. Résultats obtenus sur le marché du travail par les immigrants titulaires d'un grade : différences entre le Canada et l'Australie, d'après les données du Recensement de 2001

La présente étude avait comme objectif principal d'évaluer les facteurs liés à l'obtention de résultats positifs ou négatifs dans le domaine de l'emploi par les immigrants titulaires d'un grade au Canada et en Australie, et cela grâce à une comparaison des données du Recensement de 2001 pour 1996 à 2001, dans le premier cas, et des données sur les personnes arrivées précédemment.

Par définition, les données du recensement concernent *tous* les groupes titulaires d'un grade, y compris ceux qui sont entrés au Canada et en Australie au titre de l'immigration économique, du regroupement familial et pour des motifs humanitaires. L'objectif de l'analyse préliminaire des données était par conséquent de définir des taux « types » d'intégration sur le marché du travail pour des immigrants affichant par ailleurs des caractéristiques comparables, afin de :

- comparer le niveau de réceptivité du Canada et de l'Australie à l'égard des professionnels qualifiés provenant de l'étranger, dans le contexte de cycles économiques très similaires; et
- fournir un groupe « témoin » pour l'analyse subséquente des résultats obtenus par les demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique fondée sur un système de points (afin de déterminer si c'est le programme canadien ou le programme australien qui obtient actuellement les meilleurs résultats).

Ont ainsi été examinés les résultats qu'ont obtenus sur le marché du travail les professionnels de dix domaines de spécialisation (génie, TI, comptabilité, médecine, sciences infirmières, enseignement, architecture et construction d'ouvrages, sciences sociales, beaux-arts et sciences humaines, sciences naturelles et sciences physiques et gestion ainsi que culture). On a systématiquement évalué les répercussions sur l'emploi de variables importantes, y compris le lieu de naissance, le sexe, l'âge, le domaine de spécialisation et le lieu où celle-ci a été obtenue, le lieu d'établissement et la date d'arrivée.

Les principales constatations de la recherche effectuée à partir des données du recensement sont résumées ci-après.

1. L'analyse a confirmé que le Canada et l'Australie présentaient des différences négligeables quant aux résultats obtenus au chapitre de l'emploi par les immigrants titulaires d'un grade arrivés récemment (toutes les catégories d'immigration).

En 2001, 65 % des titulaires d'un grade arrivés entre 1996 et 2001 avaient trouvé du travail au Canada, comparativement à 66 % en Australie. Au total, 29,8 % occupaient des emplois professionnels, contre 31,4 % en Australie. De plus, 5 % étaient passés à un emploi administratif ou en gestion, comparativement à 7,6 % en Australie, de très nombreux immigrants étant regroupés dans des emplois peu spécialisés.

Le chômage constituait un problème plus grave au Canada, touchant 14,7 % des arrivants titulaires d'un grade, comparativement à 7,8 % en Australie. Par contre, en Australie, un plus grand nombre d'immigrants étaient considérés comme « n'appartenant pas à la population active » (personnes qui apprenaient généralement l'anglais ou qui tentaient de faire reconnaître leurs titres de compétence), soit 26,2 % des personnes arrivées entre 1996 et 2001, contre 20,4 % au Canada. Cette proportion plus élevée est certainement le résultat des investissements soutenus de l'Australie dans la création de programmes de formation linguistique et de formation liée au marché du travail depuis le milieu des années 80.

2. Dans les deux pays, les immigrants titulaires d'un grade ou d'un grade de niveau supérieur jouissent d'un avantage substantiel sur le marché du travail.

Le taux d'emploi professionnel dans le pays d'accueil des nouveaux immigrants titulaires d'un grade est généralement plus de deux fois plus élevé que dans le cas des nouveaux immigrants titulaires d'un diplôme. Ces derniers obtiennent des résultats légèrement meilleurs en Australie.

Au Canada, où les données permettent de distinguer les résultats obtenus sur le plan de l'emploi selon les types de grade, les immigrants titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat ont obtenu de meilleurs résultats, toutes périodes d'arrivée confondues. Par exemple, 61 % des titulaires d'un grade de niveau supérieur arrivés avant 1991 occupaient un emploi professionnel en 2001, comparativement à 45 % dans le cas des titulaires d'un baccalauréat. Les données comparables pour 1991 à 1996 étaient de 53 % (contre 31 %), et pour 1996 à 2001, de 44 % (comparativement à 24 %). Ces résultats se comparent raisonnablement avec ceux des personnes nées au Canada (64 % des travailleurs locaux titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat occupant un emploi professionnel en 2001, comparativement à 52 % des titulaires d'un baccalauréat).

3. Les immigrants titulaires d'un grade occupaient toutefois des emplois légèrement moins spécialisés au Canada qu'en Australie.

Même si 64,9 % des personnes titulaires d'un grade arrivées au Canada entre 1996 et 2001 étaient occupées en 2001, comme nous venons de le voir, 29,8 % avaient un emploi professionnel, 5 %, un emploi en administration/gestion, et 6,3 %, un emploi professionnel auxiliaire. Les taux comparables pour l'Australie étaient de 31,4 %, 7,6 % et 6,2 %. En tout, 23,8 % des personnes titulaires d'un grade arrivées récemment ont accepté un emploi très peu spécialisé au Canada, comparativement à 20,7 % en Australie.

4. Les immigrants possédant une formation dans les métiers ont aussi obtenu de bons résultats dans les deux pays.

Au Canada, 65 % des titulaires d'un grade arrivés entre 1996 et 2001 étaient au travail en 2001, contre 62 % des titulaires d'un diplôme postsecondaire. En Australie, 66 % des immigrants titulaires d'un grade avaient trouvé du travail au cours des cinq premières années, comparativement à une proportion impressionnante de 73 % dans le cas de ceux ayant reçu une formation professionnelle. Ces constatations justifient que les deux pays souhaitent actuellement accroître l'immigration axée sur les métiers.

5. Fait important, au cours des dix dernières années, le Canada et l'Australie ont divergé de façon marquée en ce qui a trait aux pays d'origine des immigrants titulaires d'un grade, et plus particulièrement en ce qui touche l'ampleur des flux migratoires en provenance des pays anglophones.

Avant 1991, 25 % des titulaires d'un grade qui venaient au Canada provenaient de pays anglophones (Royaume-Uni/Irlande, États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande et Afrique du Sud). Cette proportion a chuté pour s'établir à seulement 7 % entre 1991 et 1996, et à 5 % entre 1996 et 2001. L'Australie, par contre, a conservé des flux beaucoup plus élevés de titulaires d'un grade provenant de pays anglophones, la proportion étant passée de 38 % à 20 % entre 1991 et 1996, mais a ensuite remonté à 28 % de 1996 à 2001, le taux d'intégration au marché du travail des groupes provenant de pays non anglophones s'étant constamment avéré plus faible.

De 1996 à 2001, par exemple, seulement 6 % des médecins, 4 % des infirmiers et infirmières, 2 % des ingénieurs et 2 % des professionnels en TI venus au Canada provenaient de pays anglophones. Les proportions équivalentes étaient de 30 %, 43 %, 22 % et 18 % respectivement pour l'Australie. Les dernières données disponibles laissent supposer que les flux de travailleurs du Royaume-Uni au Canada demeurent négligeables, malgré le grand attrait qu'ils présentent pour les employeurs.

6. Dans l'économie du savoir, les résultats obtenus en matière d'emploi dans le cas des professions nécessitant un grade sont étroitement liés au lieu de naissance, surtout pendant les premières années.

Les titulaires d'un grade suivants, arrivés au Canada entre 1996 et 2001, étaient les plus susceptibles d'avoir obtenu un emploi professionnel en 2001 : Afrique du Sud (plus de 60 % des immigrants travaillant dans leur profession ou dans une autre profession), Australie et Nouvelle-Zélande (près de 60 %), Royaume-Uni/Irlande (plus de 50 %), Europe du Nord-Ouest (idem) et États-Unis (près de 50 %). Ce classement est presque identique pour les personnes arrivées entre 1996 et 2001 qui ont obtenu un emploi professionnel en Australie : Royaume-Uni/Irlande (51 %), Afrique du Sud (50 %), Nouvelle-Zélande (48 %), États-Unis/Canada (40 %), et Europe du Nord-Ouest (39 %).

Tant au Canada qu'en Australie, la probabilité que les immigrants titulaires d'un grade obtiennent un emploi professionnel au cours des cinq premières années suivant leur arrivée était substantiellement moins élevée pour les autres groupes de lieux de naissance, et de nombreux immigrants risquaient dans une large mesure d'occuper un emploi peu spécialisé. Ce sont les mêmes groupes de lieux de naissance qui ont fait face aux désavantages les plus

grands dans les deux pays. Les immigrants titulaires d'un grade de l'Irak, de Taïwan et d'autres pays de l'Asie du Nord et du Sud-Est ont obtenu les résultats les plus faibles au chapitre de l'accès au travail, suivis par les Libanais au Canada et les Vietnamiens en Australie. Beaucoup d'immigrants titulaires d'un grade issus des Philippines, de l'Inde, du Vietnam et d'autres pays de l'Asie centrale et du Sud ont pu travailler uniquement parce qu'ils ont accepté un emploi peu spécialisé, ce qui constitue un problème du point de vue de la politique d'immigration, compte tenu du nombre important de ces arrivées.

7. Le déterminant essentiel des résultats des immigrants au chapitre de l'emploi au Canada et en Australie semble être le nombre d'immigrants issus du Royaume-Uni/de l'Irlande.

Le Royaume-Uni/l'Irlande ont été à l'origine de 1,6 % des immigrants titulaires d'un grade au Canada de 1996 à 2001, comparativement à 15 % pour l'Australie. Si l'immigration en provenance de ces deux pays avait été exclue dans les deux pays, le taux d'immigrants titulaires d'un grade arrivés récemment en Australie et occupés, toutes professions confondues, serait passé de 31 % à 28 % (comparativement à 30 % au Canada).

8. Le statut de « minorité visible » ne semble pas avoir eu une influence indue sur le taux d'intégration au marché du travail des immigrants titulaires d'un grade au Canada ou en Australie pendant cette période.

Les immigrants arrivés récemment de pays d'Asie et d'Afrique appartenant au Commonwealth étaient raisonnablement bien acceptés par les employeurs canadiens et australiens et, au chapitre de l'intégration au marché du travail, devançaient de loin les autres groupes de l'Asie et du Moyen-Orient (une tendance de longue date en Australie). Il convient de souligner que les immigrants de Hong Kong, de la Malaisie et de Singapour ont obtenu des résultats particulièrement bons au Canada, étant beaucoup plus susceptibles d'obtenir un emploi dans leur profession que les immigrants indiens possédant des qualifications similaires (19 % comparativement à 12 %).

9. Les immigrants titulaires d'un grade nouvellement arrivés ont atteint des taux de représentation très comparables au sein des professions dans chaque pays au cours des premières années suivant leur arrivée.

Dans l'ensemble, 31,4 % des immigrants titulaires d'un grade travaillaient dans leur profession ou dans un autre emploi professionnel en Australie en 2001, comparativement à 23,5 % des immigrants titulaires d'un baccalauréat et de 43,9 % des immigrants titulaires d'une maîtrise au Canada. Au total, 7,6 % de ces immigrants avaient trouvé des emplois en gestion ou en administration en Australie, comparativement à 5,2 % (titulaires d'un baccalauréat) et 4,6 % (titulaires d'une maîtrise) au Canada. Comme il est indiqué, 6,2 % sont passés à des emplois professionnels auxiliaires en Australie, comparativement à 6,3 % au Canada.

En ce qui a trait aux résultats selon le lieu de naissance, il convient de souligner que plusieurs immigrants titulaires d'un grade arrivés récemment ont obtenu de meilleurs résultats au Canada qu'en Australie. Par exemple, 25,0 % des immigrants de l'Europe du Nord-Ouest travaillaient dans leur profession en 2001, comparativement à 21,7 % en Australie; 19,1 % des immigrants de Hong Kong, de la Malaisie et de Singapour

(comparativement à 17,9 %); 17,9 % des immigrants de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud (comparativement à 11,2 %); 14,9 % des immigrants de la Chine (comparativement à 12,7 %); et 12,2 % des immigrants de l'Inde (comparativement à 15,5 %). Lorsque l'on intègre dans l'analyse les emplois dans d'« autres professions » ou les emplois en gestion, cette tendance s'accroît.

10. Les immigrants titulaires d'un grade nouvellement arrivés avaient des taux de chômage plus élevés au Canada, mais des taux d'inactivité plus élevés en Australie.

Dans l'ensemble, les immigrants titulaires d'un grade nouvellement arrivés appartenant à des groupes désavantagés déclaraient des niveaux de chômage plus faibles en Australie qu'au Canada, pendant une période où les taux de chômage des personnes nées au pays et titulaires d'un diplôme étaient de 4 % au Canada et de 2 % en Australie.

Le taux de chômage des immigrants d'autres pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord était de 21 % au Canada (comparativement à 12 % en Australie), de 19 % pour les immigrants de la Chine (comparativement à 9 % en Australie), de 17 % pour les immigrants de l'Asie du Sud et de l'Asie centrale (10 %), de 17 % pour les immigrants de l'Europe du Sud-Est (11 %), de 15 % pour les immigrants de Taïwan (6 %), de 14 % pour les immigrants de l'Europe de l'Est (10 %) et de 13 % pour les immigrants de l'Inde (10 %).

De nombreux groupes de lieux de naissance comprenaient aussi des proportions élevées de personnes inactives, et plus particulièrement les immigrants de Taïwan, d'autres pays de l'Asie du Nord et du Sud-Est, de l'Indonésie, du Liban et de l'Irak. Il semble juste de supposer que beaucoup de ces immigrants ont appris l'anglais ou le français ou ont fait d'autres études pour se repositionner sur le marché du travail, en vue de faire reconnaître leurs titres de compétence.

Comme l'ont démontré les ouvrages spécialisés, les immigrants de longue date titulaires d'un grade obtenaient des résultats nettement meilleurs, tant au Canada qu'en Australie (personnes ayant résidé 10 ans ou plus dans le pays hôte). Il est encourageant de noter que cette tendance s'applique aux groupes les plus désavantagés initialement, leurs taux de chômage s'approchant davantage des normes du pays hôte. Par exemple, en 2001, les immigrants provenant de pays anglophones qui étaient au Canada depuis dix ans ou plus avaient une représentation égale ou supérieure dans les professions à celle des personnes nées au Canada. Les personnes originaires de l'Afrique du Sud (comme en Australie) représentaient le groupe d'immigrants les plus choyés dans l'ensemble, 87 % de ses membres étant au travail, comparativement à 85 % des personnes nées au Canada, et une proportion élevée (71 %) occupant des emplois professionnels ou en gestion (comparativement à 64 % pour les personnes nées au Canada). Certains groupes d'Asiatiques ont aussi atteint une représentation similaire à celles des personnes nées au Canada, y compris ceux provenant du Vietnam et de Hong Kong, de Singapour et de la Malaisie; les personnes nées en Indonésie et en Chine obtenant aussi de bons résultats. Des taux élevés d'accès aux emplois professionnels ont été obtenus par d'autres groupes de minorités visibles, y compris les immigrants d'autres pays de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord — tous obtenant une meilleure représentation dans leur propre profession et dans d'autres professions que les immigrants nés en Europe de l'Est et du Sud-Est, en Inde, dans d'autres régions de l'Asie, à Taïwan et aux Philippines.

Les immigrants de longue date titulaires d'un grade ont toutefois obtenu des niveaux légèrement plus élevés d'emploi dans leur propre profession en Australie qu'au Canada, et plus spécialement ceux de Hong Kong, de la Malaisie et de Singapour (34 % comparativement à 25 %), d'autres pays de l'Asie du Sud et de l'Asie centrale (27 % comparativement à 18 %), de l'Inde (26 % comparativement à 18 %), de l'Europe du Sud-Est (24 % comparativement à 20 %) et de l'Irak (18 % comparativement à 14 %). Cela vient appuyer l'hypothèse globale selon laquelle les minorités visibles sont peut-être plus désavantagées au Canada, même si les membres de ces groupes qui sont arrivés entre 1996 et 2001 ont eu un accès moins grand à leurs professions en Australie.

11. L'ampleur de la demande sur le marché du travail a profondément influencé les résultats au chapitre de l'emploi des titulaires d'un grade arrivés récemment au Canada et en Australie.

Génie

En génie, par exemple, où on a assisté à une augmentation de 18 % des emplois professionnels de 1996 à 2001 au Canada, comparativement à une période de recul importante en Australie, les nouveaux arrivants sur le marché du travail au Canada ont obtenu de bons résultats. De 66 % à 75 % des ingénieurs anglophones arrivés récemment avaient obtenu un emploi professionnel ou en gestion en 2001. Divers autres ingénieurs immigrants ont aussi eu des résultats positifs, y compris ceux appartenant à certains groupes de minorités visibles. Par exemple, 21 % des ingénieurs titulaires d'un grade de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud travaillaient comme ingénieurs en 2001 (comparativement à 6 % en Australie), 19 % de ceux provenant de l'Inde et de l'Europe de l'Est (comparativement à 9 % et 8 % respectivement en Australie), 16 % de ceux provenant de l'Irak (comparativement à 6 % en Australie), et 15 % de ceux provenant d'autres pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (comparativement à 6 %). Dans l'ensemble, de 39 % à 51 % des ingénieurs arrivés récemment ont obtenu un emploi professionnel ou en gestion au Canada en 2001. Il s'agit d'un résultat positif et remarquable compte tenu des obstacles au chapitre de la réglementation au niveau local. Les résultats ont été moins positifs toutefois pour les ingénieurs arrivés récemment de la Chine (12 % occupant des emplois en gestion, comparativement à 8 % en Australie) et des Philippines (5 % comparativement à 6 %). Cela représente un problème grave, compte tenu de la prédominance de ces pays d'origine dans les flux d'ingénieurs qui viennent actuellement au Canada. Les conclusions sont encore plus significatives si l'on tient compte du nombre d'ingénieurs ayant immigré récemment : 26 639 travailleurs qualifiés et 2 619 parents aidés entre 2001 et 2003.

Technologies de l'information

Dans les technologies de l'information, où il existait une demande dynamique sur le marché du travail en 2001, tant au Canada qu'en Australie, l'analyse des données du recensement a confirmé des avantages importants pour les immigrants arrivés récemment. Par exemple, 57 % des personnes titulaires d'un grade en TI et originaires de l'Europe de l'Est arrivées récemment ont obtenu un emploi professionnel dans leur domaine en 2001 au Canada (comparativement à 63 % en Australie), 49 % des arrivants de l'Europe du Sud-Est (68 %), 43 % des arrivants de Hong Kong, de la Malaisie et de Singapour (27 %), 37 % de ceux de l'Inde (34 %), 41 % de ceux de la Chine (36 %), 38 % de ceux d'autres pays du

Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (37 %), 37 % de ceux de l'Asie du Sud et de l'Asie centrale (46 %) et 32 % de ceux des Philippines (42 %). En Australie, pour à peu près tous les groupes de lieux de naissance examinés dans le secteur des TI, le niveau d'emploi type dans « sa propre profession » a doublé ou triplé au cours des cinq premières années, les employeurs semblant prêts à faire abstraction des lacunes perçues en ce qui a trait à la formation ou aux compétences linguistiques, dans le contexte d'une demande très vigoureuse sur le marché du travail.

Sciences infirmières

On a aussi noté d'excellents taux d'intégration au marché du travail en Australie pour les professions en médecine et en sciences infirmières, dans un contexte où la demande dépasse constamment l'offre de travailleurs nés au pays et l'offre d'immigrants. En 2001, à peu près toutes les catégories d'infirmières et infirmiers arrivés entre 1996 et 2001 avaient obtenu de bons résultats sur le marché du travail, en dépit des obstacles au chapitre de la réglementation : 73 % des infirmières et infirmiers du Royaume-Uni et de l'Irlande travaillant dans leur domaine, de même que 66 % des infirmières et infirmiers de l'Inde et de Hong Kong, de la Malaisie et de Singapour, 63 % de l'Afrique du Sud, et 49 % d'autres pays de l'Asie du Sud et de l'Asie centrale. Une proportion élevée de 52 % des infirmières et infirmiers diplômés en Chine ont aussi trouvé un emploi professionnel, ce qui constitue un écart marqué par rapport aux résultats qu'obtiennent habituellement les Chinois. Le contraste avec le Canada, où la demande nationale est plus faible, est saisissant : 22 % des infirmières et infirmiers de l'Inde arrivés récemment ayant obtenu du travail dans leur domaine au Canada (comparativement à 66 % en Australie), 22 % des infirmières et infirmiers des Philippines (comparativement à 35 %) et 32 % des infirmières et infirmiers de l'Europe du Nord-Ouest (comparativement à 45 %). Un nombre important d'infirmières et infirmiers arrivés récemment de la Chine sont demeurés sans emploi au Canada (28 %) ou ont été considérés comme n'appartenant pas à la population active (25 %).

Médecine

Des résultats comparables ont été obtenus pour la médecine en Australie, ce qui témoigne encore une fois de la vigueur de la demande intérieure dans ce domaine. Les médecins de l'Afrique du Sud et du Royaume-Uni et de l'Irlande ont obtenu sans problème un emploi en médecine, leurs taux d'emploi approchant ou dépassant les normes pour les diplômés locaux (une conclusion qui confirme que les trois examens obligatoires précédant l'inscription au tableau de la Corporation professionnelle des médecins ne représentent qu'un obstacle minime). Les médecins qualifiés de l'Inde (66 %), de Hong Kong, de la Malaisie et de Singapour (59 %), ainsi que de Taïwan (57 %), ont aussi obtenu d'excellents taux d'intégration en médecine au cours des cinq premières années. Par contre, les médecins diplômés en Chine arrivés récemment ont obtenu des résultats médiocres en Australie (seulement 5 % travaillant en médecine en 2001) suivis par les médecins de l'Europe de l'Est (24 %), ceux des Philippines (33 %), ceux de l'Europe du Sud-Est et d'autres pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (36 %), ainsi que ceux d'autres pays de l'Asie du Sud et de l'Asie centrale (39 %). Dans le contexte d'une plus faible demande, les médecins au Canada ont obtenu généralement des résultats beaucoup moins reluisants, ceux arrivés depuis dix ans ou plus se débrouillant bien (comme en Australie). Seulement 3 % des médecins des Philippines avaient trouvé un emploi en médecine en 2001, comparativement

à 4 % des médecins de la Chine, 8 % des médecins de l'Europe de l'Est, 11 % des médecins de l'Irak, 12 % des médecins d'autres pays de l'Asie du Sud et de l'Asie centrale (principalement peut-être du Pakistan), 19 % de l'Inde et 31 % de Hong Kong, de la Malaisie et de Singapour.

Domaines de spécialisation généraux

Il est important de noter que les résultats moins bons obtenus par les immigrants titulaires d'un grade étaient liés à des grades génériques (sciences humaines, sciences et commerce) dans les deux pays. Les décideurs devraient être conscients du fait que la plupart des immigrants ayant un diplôme générique n'obtiendront pas d'emploi professionnel ou en gestion, même s'ils possèdent un grade, et cela peu importe le nombre d'années écoulées depuis leur arrivée. Ce genre de titres de compétence a aussi des effets négatifs importants sur les résultats des immigrants issus de pays non anglophones.

12. Le sexe des immigrants titulaires d'un grade a eu une incidence importante sur les tendances observées dans le domaine de l'emploi, tant au Canada qu'en Australie – une constatation importante si l'on considère la place de plus en plus importante des femmes dans l'immigration économique, et leur spécialisation disproportionnée dans des professions traditionnellement réservées aux hommes.

Au Canada, les immigrantes ont eu des résultats beaucoup moins bons que les immigrants de sexe masculin du même âge et du même domaine de spécialisation, ainsi que les personnes nées au Canada, les deux sexes confondus. Par exemple, 66 % des nouvelles immigrantes spécialisées dans les TI avaient trouvé un emploi professionnel ou en gestion en 2001, contre 71 % des immigrants de sexe masculin, 78 % des femmes nées au Canada et 81 % des hommes nés au Canada. (Les chiffres correspondants pour le génie étaient de 51 %, comparativement à 62 %, 72 % et 80 %; pour l'architecture et la construction d'ouvrages, 45 %, comparativement à 58 %, 74 % et 83 %; pour la médecine, 62 %, comparativement à 81 %, 87 % et 93 %; et pour la comptabilité, 54 %, comparativement à 68 %, 83 % et 87 %.)

Les résultats au chapitre de l'emploi ont aussi été uniformément moins bons pour les immigrantes que pour les hommes titulaires d'un grade générique. En gestion et en commerce, par exemple, 49 % des immigrantes ont obtenu un emploi professionnel ou en gestion, comparativement à 61 % des immigrants de sexe masculin, 68 % des femmes nées au Canada et 73 % des hommes nés au Canada.

Des tendances très comparables sont ressorties de l'analyse des nouvelles immigrantes en Australie. Par exemple, 57 % des immigrantes spécialisées dans les TI avaient obtenu un emploi professionnel ou en gestion, comparativement à 67 % des immigrants de sexe masculin, 67 % des femmes nées en Australie et 78 % des hommes nés en Australie. (Les chiffres pour le génie étaient de 38 %, ce qui est de beaucoup inférieur au Canada, comparativement à 57 %, 67 % et 75 %; pour l'architecture et la construction d'ouvrages, 47 %, comparativement à 58 %, 65 % et 68 %; pour la médecine, 72 %, comparativement à 87 %, 89 % et 95 %; et pour la comptabilité, 49 %, comparativement à 67 %, 71 % et 78 %). Là encore, les résultats ont été moins bons pour les immigrantes diplômées dans des domaines génériques.

En dépit de cette tendance, l'étude a permis de déterminer que les jeunes immigrantes arrivées récemment en Australie obtenaient des taux d'intégration professionnelle équivalents ou supérieurs à ceux des immigrants de sexe masculin, et cela dans toute une gamme de domaines. Par ailleurs, elles obtenaient des taux d'emploi professionnel ou en gestion plus élevés que les hommes en sciences naturelles et physiques, en médecine, en sciences infirmières, en formation des enseignants, ainsi qu'en gestion et en commerce, et des résultats à peu près équivalents dans tous les autres domaines examinés. Dans ce contexte, les résultats sur la base du sexe méritent de faire l'objet d'une surveillance attentive de la part des administrations qui reçoivent des immigrants.

13. L'âge des immigrants titulaires d'un grade arrivés récemment a une incidence importante sur les résultats au chapitre de l'emploi, même si la demande dans le domaine visé a aussi un rôle à jouer à cet égard.

Au Canada et en Australie, pour chaque domaine professionnel examiné, sauf les TI, la médecine et les sciences infirmières, les nouveaux diplômés nés au pays avaient un accès plus grand aux emplois dans leur profession que les immigrants arrivés entre 1996 et 2001 (tous les âges confondus).

Les résultats au chapitre de l'emploi, selon l'âge et le sexe, étaient les plus semblables à ceux des personnes nées au Canada dans le cas des immigrants titulaires d'un grade provenant de pays anglophones (Royaume-Uni/Irlande, États-Unis/Canada et Afrique du Sud), de même que pour ceux de l'Europe du Nord-Ouest. Des tendances similaires sont ressorties en Australie.

De tous les immigrants récents du Canada et de l'Australie, ce sont les hommes de 25 à 44 ans titulaires d'un grade qui ont obtenu les meilleurs résultats, dépassant ceux du groupe plus âgé (45 à 64 ans), et réussissant beaucoup mieux que les diplômés de l'étranger nouvellement arrivés (15 à 24 ans, voir la section suivante). Par exemple, 75 % des hommes diplômés de 25 à 44 ans arrivés récemment en provenance du Royaume-Uni et de l'Irlande avaient obtenu un emploi dans leur propre profession ou dans une autre profession au Canada en 2001, comparativement à 57 % des 45 à 64 ans. Les chiffres comparables pour l'Australie étaient de 74 % et 67 %.

Les jeunes diplômés de l'étranger, par contre, ont fait face à des niveaux catastrophiques de rejet sur le marché du travail, lorsqu'ils ne provenaient pas de pays anglophones. Par exemple, seulement 9 % des jeunes comptables ont trouvé du travail dans leur domaine au Canada au cours des cinq années suivant leur arrivée, comparativement à 8 % des ingénieurs, 11 % des diplômés en commerce, 16 % des enseignants et 22 % des professionnels en TI. Les chiffres correspondants pour l'Australie étaient de 20 % (comptabilité), 26 % (enseignement), 5 % (commerce) et 16 % (TI). Lorsqu'ils ont le choix entre des personnes titulaires d'un grade nées au pays ou des nouveaux diplômés immigrants du même âge, les employeurs canadiens et australiens préfèrent nettement les premiers, y compris dans le contexte de plus grande concurrence auquel semblent faire face les jeunes diplômés au Canada.

14. Il est très avantageux pour les jeunes immigrants titulaires d'un grade de posséder un diplôme du pays hôte plutôt qu'un diplôme étranger – une conclusion qui appuie la décision de l'Australie de sélectionner un nombre croissant d'immigrants « internes » (c.-à-d. des anciens étudiants étrangers). Toutefois la durée de résidence dans le pays hôte fait aussi une différence.

Les nouveaux immigrants (1991-1996) titulaires d'un diplôme australien ont obtenu de moins bons résultats dans le domaine de l'emploi que ceux qui résidaient en Australie depuis dix ans ou plus : les employeurs favorisent clairement les diplômés acculturés et qui ont une très bonne connaissance de l'anglais. Par exemple, 77 % des nouveaux diplômés en comptabilité nés en Australie avaient obtenu un emploi en 2001, comparativement à 70 % des diplômés locaux nés à l'étranger et résidant en Australie depuis dix ans ou plus, et à 55 % de ceux résidant en Australie depuis cinq à dix ans seulement.

Les taux d'emplois globaux, selon le pays d'origine, des titulaires d'un diplôme australien arrivés entre 1991 et 1996 étaient les suivants : 34 % pour les jeunes nés au Royaume-Uni/en Irlande, 39 % pour ceux nés en Europe de l'Est, 38 % pour ceux d'autres pays du Moyen-Orient/de l'Afrique du Nord, 34 % pour ceux de l'Europe du Nord-Ouest, 31 % pour ceux de l'Inde et d'autres pays de l'Asie du Sud/l'Asie centrale, 28 % pour ceux des Philippines, 26 % pour ceux de Hong Kong, de la Malaisie, de Singapour et 19 % pour ceux de la Chine.

Les dernières données disponibles (mai 2006) révèlent que 83 % des immigrants économiques titulaires d'un diplôme australien (tous les domaines confondus) ont trouvé un emploi moins de six mois après leur arrivée. Toutefois, seulement 46 % de ces jeunes diplômés utilisaient les titres de compétence qu'ils avaient acquis à ce moment-là, comparativement à 63 % des demandeurs de l'extérieur (qui avaient des taux d'emploi globaux de 82 %). Dans le même ordre d'idée, ces nouveaux diplômés touchaient aussi une rémunération beaucoup moins élevée que les immigrants plus expérimentés.

Les données canadiennes confirment que les nouveaux diplômés ont généralement plus de difficulté à entrer sur le marché du travail au Canada qu'en Australie. Pour chaque groupe de jeunes diplômés immigrants examiné, le niveau d'emploi professionnel était plus faible, même si le fait de posséder un diplôme canadien constituait un avantage certain. Par exemple, 46 % des nouveaux diplômés en comptabilité nés au Canada avaient trouvé un emploi, comparativement à 44 % des diplômés locaux nés à l'étranger qui résidaient au pays depuis dix ans ou plus, et à 33 % de ceux installés au Canada depuis cinq à dix ans. Les jeunes diplômés nouvellement arrivés et ayant obtenu leur diplôme à l'étranger ont connu des résultats beaucoup plus faibles au chapitre de l'emploi, tout comme en Australie : seulement 6 % des immigrants titulaires d'un diplôme en sciences médicales/médecine avaient obtenu du travail dans leur domaine au Canada au cours des cinq premières années, 8 % des ingénieurs, 9 % des comptables, 22 % des professionnels en TI et 4 % à 11 % des titulaires de diplômes génériques. La proportion de personnes travaillant, peu importe le type d'emploi, était aussi généralement plus faible.

15. Au Canada, il semble exister certains avantages sur le marché du travail dans le cas des immigrants titulaires d'un diplôme qui se sont établis dans la ville qui accueille le plus grand nombre d'immigrants, à savoir Toronto, où des services d'établissement importants ont été mis sur pied.

L'analyse des données du recensement confirme que Toronto a attiré de loin le nombre le plus important d'arrivants titulaires d'un grade entre 1996 et 2001 au Canada : 381 232 immigrants (comparativement à 141 245 à Vancouver, 112 234 à Montréal, 56 911 à Québec, 52 020 à Ottawa-Hull, et 257 816 dans le reste du Canada), même si Vancouver a reçu une part disproportionnée d'immigrants qualifiés par rapport à sa population totale.

Dans à peu près toutes les régions métropolitaines de recensement (RMR) examinées, les meilleurs taux d'intégration au marché du travail ont été obtenus par les immigrants des groupes de lieux de naissance favorisés par les employeurs canadiens au moment de la sélection de travailleurs étrangers temporaires : les personnes titulaires d'un grade arrivant du Royaume-Uni/de l'Irlande (68 % travaillant dans un emploi professionnel ou en gestion à Toronto en 2001), des États-Unis (69 %), de l'Afrique du Sud (70 %), de l'Australie/la Nouvelle-Zélande (69 %) et de l'Europe du Nord-Ouest (69 %).

Les groupes suivants d'immigrants titulaires d'un grade arrivés récemment étaient les moins susceptibles de trouver un emploi dans les RMR examinées, de piètres résultats au chapitre de l'emploi étant enregistrés par certains groupes de lieux de naissance à Québec et Vancouver (comparativement à des risques beaucoup plus faibles à Toronto et dans le reste du Canada). Il convient de se rappeler, à ce propos, la prédominance numérique de certains de ces groupes, ceux énumérés ci-après figurant parmi les moins susceptibles d'être occupés dans les RMR en question, mais représentant les quatre principaux groupes d'arrivants entre 1996 et 2001, pour chaque lieu :

Toronto : Autres pays de l'Asie du Sud et de l'Asie centrale (42 264) et Chine (33 887);

Vancouver : Chine (17 857), Taïwan (11 554);

Québec : Europe de l'Est (364).

En ce qui touche l'incidence du lieu sur les résultats au chapitre de l'emploi, des tendances identiques ont été observées en Australie, 47 985 immigrants titulaires d'un grade s'étant établis à Sydney de 1996 à 2001, comparativement à 24 241 à Melbourne et à 34 572 dans tous les autres lieux urbains et régionaux. Tout comme au Canada, dans à peu près toutes les RMR examinées, les meilleurs taux d'intégration au marché du travail ont été obtenus par les groupes de lieux de naissance favorisés par les employeurs australiens au moment de la sélection de travailleurs étrangers temporaires : arrivants titulaires d'un grade du Royaume-Uni/de l'Irlande, des États-Unis, de l'Afrique du Sud, de l'Australie/la Nouvelle-Zélande et de l'Europe du Nord-Ouest. Étant donné la politique de sélection de l'Australie, les immigrants anglophones étaient très bien représentés dans les quatre principaux groupes de lieux de naissance des arrivants qualifiés pour chaque lieu :

Sydney : Royaume-Uni/Irlande (8 077), Chine (5 579), Inde (5 418) et autres pays de l'Asie du Sud et de l'Asie centrale (3 172);

Melbourne : Inde (3 635), Royaume-Uni/Irlande (3 019), Chine (2 235) et États-Unis/Canada (1 332);

Reste de l'Australie : Royaume-Uni/Irlande (6 767), États-Unis/Canada (2 960), Afrique du Sud (2 443) et Europe du Nord-Ouest (2 432).

C. Répercussions des systèmes de sélection de l'immigration économique au Canada et en Australie

Comme le montre clairement la présente analyse des données du recensement, le Canada et l'Australie ont représenté des lieux d'établissement très comparables en 2001 pour les immigrants titulaires d'un grade sélectionnés dans toutes les catégories (immigration économique, regroupement familial et motifs d'ordre humanitaire). Pendant les cinq premières années suivant leur admission, comme il est indiqué, 65 % des personnes arrivées entre 1996 et 2001 ont obtenu un emploi au Canada, comparativement à 66 % en Australie. L'« avantage » modeste de l'Australie est entièrement attribuable à la proportion d'immigrants anglophones sélectionnés (28 % des arrivants titulaires d'un grade entre 1996 et 2001, contre seulement 5 % au Canada) — les données de recherche confirmant qu'ils sont beaucoup mieux acceptés par les employeurs.

Les données du recensement ont servi de données de contrôle pour l'étude, dans laquelle sont évalués les résultats au chapitre de l'emploi des demandeurs principaux de la catégorie économique seulement. Trois questions ont été abordées dans cette analyse.

1. Dans quelle mesure les critères de sélection des immigrants économiques du Canada et de l'Australie permettent-ils de recruter des immigrants titulaires d'un grade qui sont capables de s'intégrer rapidement au marché du travail du pays hôte?
2. Dans quelle mesure les réformes de l'immigration économique apportées après 1999 en Australie ont-elles contribué à améliorer les résultats obtenus en matière d'emploi dans ce pays depuis le milieu des années 90?
3. Comment l'expérience sur le marché du travail des immigrants économiques de chaque pays se compare-t-elle aux tendances types de groupes par ailleurs comparables (à partir des données du Recensement de 2001), dans toutes les catégories?

Deux catégories principales d'immigrants économiques directement comparables ont été évaluées pour chaque pays, aux fins de la présente recherche : « autres travailleurs qualifiés » et « parents aidés » au Canada, et « immigrants indépendants » [« indépendants »] ainsi qu'immigrants « ayant de la famille » (« concessional family ») [et plus tard, immigrants « qualifiés ayant un lien avec l'Australie », puis immigrants « parrainés par des Australiens »] en Australie. Trois sources de données longitudinales ont été utilisées :

- *Longitudinal Survey of Immigrants to Australia (LSIA)* : Interviews récurrentes commençant six mois après l'arrivée, auprès d'un échantillon représentatif (5 %) d'immigrants et de réfugiés entrés en Australie; ces interviews ont été menées trois fois jusqu'à maintenant (LSIA 1, en 1993-1995, LSIA 2, en 1999-2000 et LSIA 3, en octobre 2005).
- *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC)* : Interviews récurrentes effectuées auprès d'un échantillon représentatif d'immigrants et de réfugiés au Canada, six mois, deux ans et quatre ans après l'arrivée; ELIC 1 réalisée en 2000-2001.
- *Banque de données longitudinales sur les immigrants (BDIM)* : Base de données semi-longitudinales qui permet de suivre les immigrants, individuellement, grâce à leurs déclarations de revenu, à partir de la première année où ils en produisent une. (Aux fins de la présente étude, on a analysé les données sur les immigrants

économiques arrivés récemment qui ont présenté leur première déclaration de revenu en 1994-1995 et en 1999-2000 [jusqu'à un an après l'arrivée], ce qui facilite la comparaison avec la LSIA 1 et la LSIA 2 pour des groupes similaires d'immigrants titulaires d'un grade.)

La recherche a porté sur les tendances en matière d'emploi des demandeurs principaux de la catégorie économique arrivés récemment, au cours de leurs 6 à 12 premiers mois de résidence au Canada et en Australie¹ — une période beaucoup plus courte que celle permise par les données du Recensement de 2001, et fortement prédictive des résultats à plus long terme (Birrell, Hawthorne et Richardson, 2006). Les principales constatations de cette analyse sont résumées ci-après.

1. Les résultats au chapitre de l'emploi des immigrants économiques étaient comparables au Canada et en Australie au milieu des années 90, mais se sont grandement améliorés pour les DP de la catégorie économique, en Australie seulement, en 1999-2000.

En Australie, par suite de la modification décrite précédemment des critères de sélection des immigrants en 1999, les taux d'emploi des immigrants indépendants ont fait un bond, passant de 57 % en 1993-1995 à 81 % en 1999-2000, le chômage ayant diminué et les taux d'activité ayant augmenté. Des hausses considérables de l'emploi sont aussi ressorties pour la catégorie des immigrants ayant de la famille (le taux d'emploi étant passé de 46 % à 69 %). Par contre, il semble y avoir eu une baisse légère des taux d'emploi pour les autres travailleurs qualifiés au Canada (64 % à 60 %), les parents aidés ayant des résultats beaucoup moins bons — proportion passant de 57 % en 1994-1995 (approximation à partir de la BDIM) à seulement 36 %, dans le contexte de niveaux de scolarité plus élevés, mais d'une diversification rapide des pays d'origine.

Les résultats ont continué de s'améliorer dans le cas des DP des deux catégories économiques en Australie au cours des cinq dernières années; les données de la LSIA 3 confirment que 83 % des DP indépendants avaient trouvé un emploi après six mois, comparativement à 72 % des immigrants comparables parrainés par des Australiens en octobre 2005. Au total, 12 % des DP de la catégorie économique étaient en chômage, et seulement 5 % ne faisaient pas partie de la population active, ce qui constitue une amélioration marquée par rapport à la proportion de 15 % enregistrée à partir des données de la LSIA 2.

2. Le niveau d'emploi et la satisfaction au travail ont augmenté substantiellement pour les DP de la catégorie économique en Australie depuis le milieu des années 90, certains résultats s'étant aussi améliorés au Canada.

Conformément aux résultats généralement meilleurs enregistrés au chapitre de l'emploi en Australie, les immigrants indépendants ont eu davantage accès à des emplois hautement spécialisés en Australie, la proportion étant passée de 55 % à 60 % en 1999-2000. Les taux pour les immigrants ayant de la famille sont toutefois demeurés comparables à ceux du Canada (ce qui témoigne des exigences moins grandes imposées à ces immigrants au chapitre des points) — seulement 32 % des personnes occupées travaillant dans des emplois

¹ Les données de l'ELIC et de la LSIA ont été recueillies six mois après l'arrivée. Les données de la BDIM ont été recueillies au cours des 12 premiers mois.

hautement spécialisés selon la LSIA 2. En 1999-2000, 85 % des DP indépendants occupés ont aussi indiqué qu'ils utilisaient activement leurs titres de compétences dans les mois suivant leur arrivée, contre seulement 64 % des travailleurs immigrants ayant de la famille (une amélioration modeste par rapport aux constatations de la LSIA 1).

Les dernières données disponibles pour l'Australie (à partir de la LSIA 3) confirment que 63 % de tous les immigrants indépendants utilisent leurs qualifications, comparativement à 49 % de ceux parrainés par des Australiens. Cela représente un résultat positif, étant donné que les chiffres comprennent maintenant des nombres très importants d'étudiants étrangers récemment diplômés. (On ne dispose pas de données comparables pour le Canada.) Les données ont confirmé que la satisfaction au travail est bonne mais ne change pas dans le cas des DP ayant de la famille en Australie, la proportion étant d'environ 45 %, tant pour la LSIA 1 que pour la LSIA 2. Par contre, les DP indépendants sont de plus en plus satisfaits des emplois qu'ils occupent : 61 % déclarant « adorer ou aimer réellement » leur emploi, par rapport à 50 % six ans plus tôt.

Les données de la LSIA 3 confirment ce résultat généralement positif, 57 % des immigrants indépendants aimant leur emploi et 31 % le considérant comme convenable, comparativement à 50 % et 37 % respectivement pour les immigrants parrainés par des Australiens à l'étranger, et à 44 % et 40 % des anciens étudiants étrangers (ces derniers étant beaucoup plus susceptibles de travailler dans des emplois moins spécialisés, compte tenu de leur statut de nouveaux diplômés).

Dans le cadre de l'ELIC 1, il n'a pas été possible de répartir les types d'emplois en catégories pour les DP de la catégorie économique occupés au Canada. Les données de la BDIM laissent toutefois supposer que des tendances positives se sont manifestées de 1994-1995 à 1999-2000 : 32 % des autres travailleurs qualifiés occupant des emplois professionnels ou en gestion au milieu des années 90, comparativement à 54 % à la fin de la décennie. On a aussi assisté à une augmentation du nombre d'emplois professionnels/en gestion, la proportion étant passée de 22 % à 36 % pour les parents aidés.

La BDIM ne fournit pas de données sur la satisfaction au travail. Toutefois, l'ELIC 1 a démontré qu'une forte proportion de 73 % des autres travailleurs qualifiés au Canada avaient une attitude « positive » face à leur emploi en 2000-2001, tout comme 70 % des parents aidés. Deux ans après l'arrivée, les données de l'ELIC confirment que 84 % des personnes qui travaillent sont satisfaites de leur emploi.

3. Les salaires des demandeurs principaux de la catégorie économique ont augmenté de façon marquée en Australie en 1999-2000, mais pas au Canada.

En Australie, les gains hebdomadaires des DP indépendants occupés se sont beaucoup améliorés entre la LSIA 1 et la LSIA 2, 57 % gagnant 674 \$ A ou plus, comparativement à seulement 39 % six ans plus tôt. En 1999-2000, 76 % des immigrants indépendants occupés avaient des gains supérieurs à la médiane (154 \$ A), tout comme 63 % des immigrants ayant de la famille. L'augmentation du revenu a aussi été positive pour les travailleurs ayant de la famille, la proportion étant passée de 23 % à 34 %. Même si on ne dispose pas de données sur les tendances au Canada, les gains au moment de l'ELIC 1 étaient de beaucoup inférieurs à ceux de l'Australie : 33 % des autres travailleurs qualifiés gagnant 618 \$ CAN par semaine ou plus, par rapport à seulement 11 % des parents aidés.

Les données de la LSIA 3 pour l'Australie révèlent que les taux de revenu ont augmenté encore davantage depuis 1999-2000. Au total, 65 % des demandeurs principaux indépendants gagnaient plus de 674 \$ A par semaine en octobre 2005, leur rémunération hebdomadaire moyenne atteignant un montant exceptionnel de 1 015 \$ A. En comparaison, 46 % des DP parrainés par des Australiens à l'étranger gagnaient en moyenne 779 \$ A et 40 % des anciens étudiants étrangers, dont la demande émanait de l'intérieur et qui étaient des nouveaux diplômés sans expérience professionnelle, gagnaient en moyenne 641 \$ A par semaine (un résultat qui devrait s'améliorer au fil du temps).

4. En Australie, les DP, hommes et femmes, de la catégorie économique ainsi que tous les groupes d'âge ont vu leur taux d'intégration au marché du travail s'améliorer.

Il est important de noter que la modification des critères de sélection de l'Australie a neutralisé dans une large mesure le désavantage des immigrantes économiques, les taux d'emploi des DP de sexe féminin augmentant, pour passer de 49 % à 71 %, entre la LSIA 1 et la LSIA 2, les taux comparables pour les hommes n'étant que légèrement supérieurs (la proportion étant passée de 53 % à 78 %). Par contre, les DP de sexe féminin de la catégorie économique au Canada semblent avoir connu des baisses plutôt que des hausses d'emploi au cours de cette période (si l'on suppose que les données de l'ELIC et de la BDIM sont comparables). En 2000-2001, le taux d'emploi des femmes immigrantes, six mois après leur arrivée, était de 55 %, comparativement à 63 % en 1994-1995. Dans le cas des immigrants de sexe masculin, les taux comparables étaient de 62 % et 65 %. Cette situation fait problème si l'on considère que le Canada accueille de plus en plus d'immigrantes possédant des qualifications relativement élevées.

Les changements de politique touchant l'âge ont aussi été avantageux. En Australie, à la fin des années 90, les immigrants plus âgés de la catégorie économique n'ont reçu aucun point pour leur âge. Cette modification est liée à des résultats clairement favorables (les demandeurs plus âgés devant obtenir des scores très élevés pour d'autres mesures liées à l'emploi). En 1999-2001, 77 % des DP de la catégorie économique âgés de 25 à 44 ans avaient obtenu en emploi en Australie, dans les six mois après leur arrivée, contre 70 % des personnes de 15 à 24 ans, et 59 % des 45 à 64 ans. Ces résultats sont dignes de mention dans le cas des travailleurs plus âgés, leur taux d'emploi ayant presque doublé en six ans, conséquence de l'application, avant l'immigration, des critères liés à la reconnaissance des titres de compétence, à la connaissance de la langue anglaise et aux autres qualités recherchés par les employeurs, qui contrebalancent les inconvénients généralement liés à l'âge.

Le Canada a continué d'accepter un nombre important de DP de la catégorie économique de 45 ans et plus, de 1991 à 2003, même si cette tendance s'est dans une certaine mesure atténuée. Les employeurs ont toutefois nettement favorisé les jeunes travailleurs qualifiés pendant les trois périodes examinées : 80 % des 15 à 24 ans occupés en 2000-2001 (contre 79 % en 1994), 61 % des 25 à 44 ans (contre 65 %), et 50 % des 45 à 64 ans (contre 52 %). C'est là un problème auquel il conviendrait semble-t-il de s'attaquer.

5. En Australie, l'amélioration des résultats au chapitre de l'emploi des DP de la catégorie économique s'est appliquée à tous les groupes de lieux de naissance, y compris ceux généralement désavantagés.

Comme le montre l'analyse des données du recensement, certains groupes de lieux de naissance (pays en développement) risquent de souffrir d'un désavantage marqué sur le marché du travail. Les données australiennes confirment toutefois que ces immigrants ont réalisé des gains considérables dans le domaine de l'emploi, puisqu'ils ont rapidement trouvé du travail lorsqu'ils ont été sélectionnés selon les critères modifiés – les DP de la catégorie économique se révélant beaucoup plus attrayants pour les employeurs que ne le laisse supposer la norme relative aux lieux de naissance.

En 1993-1995, par exemple, 85 % des immigrants économiques du Royaume-Uni, 76 % de ceux de l'Afrique du Sud et 73 % de ceux de l'Europe du Nord-Ouest étaient occupés six mois après leur arrivée, comparativement à 56 % des immigrants économiques de l'Inde, 53 % de ceux de Hong Kong, de la Malaisie, de Singapour, 45 % de ceux de la Chine, 42 % de ceux du Moyen-Orient/de l'Afrique du Nord et 31 % de ceux de l'Europe de l'Est. Lors de la LSIA 2, cet écart négatif pour l'Australie s'était beaucoup amoindri. Au total, 86 % des demandeurs principaux du Royaume-Uni, 89 % de ceux de l'Afrique du Sud et 83 % de ceux de l'Europe du Nord-Ouest travaillaient six mois après leur arrivée, comparativement à 73 % de ceux de l'Inde, 72 % de ceux du Moyen-Orient/de l'Afrique du Nord, 68 % de ceux de Hong Kong, de la Malaisie, de Singapour, 61 % de ceux de la Chine et 79 % de ceux de l'Europe de l'Est (l'amélioration des résultats dans le cas des arrivants de l'Europe de l'Est est particulièrement digne de mention; voir le tableau 1).

Au Canada, des taux d'intégration améliorés au marché du travail ont aussi été obtenus par les DP de la catégorie économique du Royaume-Uni (proportion passée de 87 % à 89 %, selon les données de la BDIM), des Philippines (78 % à 84 %), de l'Inde (72 % à 76 %) et du Pakistan (57 % à 66 %). Toutefois, des taux d'intégration au marché du travail beaucoup plus variables sont demeurés la norme pour les autres groupes de DP de la catégorie économique en 2000-2001. Ainsi, 47 % des demandeurs de Hong Kong, de la Malaisie, de Singapour étaient occupés (comparativement à 39 % au milieu des années 90), et 48 % de la Chine (baisse manifeste par rapport à la proportion de 73 %).

6. Une sélection en fonction de la connaissance de la langue du pays hôte a été liée à une amélioration substantielle des résultats au chapitre de l'emploi.

La connaissance de la langue du pays hôte représente un déterminant essentiel des résultats au chapitre de l'emploi, comme le montrent le présent rapport et d'autres rapports antérieurs. La LSIA a montré une récente augmentation marquée de la proportion de DP de la catégorie économique qui parlent l'anglais bien ou très bien en Australie (45 % pour la LSIA 1, comparativement à 73 % pour la LSIA 2). Le fossé au chapitre de l'emploi entre les immigrants ayant une bonne connaissance de l'anglais et une faible connaissance de l'anglais était aussi important en 1999-2000 : 73 % des premiers ayant obtenu un emploi, comparativement à 41 % seulement dans le dernier cas. La LSIA nous permet aussi d'évaluer la capacité en anglais des immigrants récents selon le sexe. Les DP de sexe féminin de la catégorie économique sélectionnés par l'Australie obtenaient des taux comparables ou supérieurs aux hommes en ce qui a trait à la connaissance de la langue du pays hôte — 93 à 98 % des DP indépendants de sexe féminin parlant l'anglais bien ou très

bien — mais des taux un peu plus faibles dans la catégorie des immigrants ayant de la famille. Cela semble certainement avoir contribué aux résultats positifs des femmes au chapitre de l'emploi.

Un examen des immigrants qualifiés de l'Australie pour la période de 2005-2006 a confirmé l'association essentielle entre la connaissance de l'anglais et la rapidité d'intégration au marché du travail. Au total, 89 % des DP de la catégorie économique dont l'anglais était la seule langue ou la langue la mieux connue étaient occupés six mois après leur arrivée, comparativement à 86 % connaissant l'anglais « très bien », 76 %, « bien » et 59 %, « pas très bien ». Les demandeurs principaux ayant la meilleure connaissance de l'anglais étaient aussi les plus susceptibles d'utiliser leurs qualifications professionnelles au travail (61 %, comparativement à 60 %, 44 % et 37 %), ainsi que de travailler dans des emplois professionnels et en gestion.

Les données de l'ELIC confirment que les immigrants qui ont une connaissance de l'anglais et/ou du français sont fortement avantagés du point de vue de l'accès à l'emploi. Toutefois, comme les données de l'ELIC et de la BDIM ne font pas état des niveaux de compétence linguistique, il n'a pas été possible de faire des comparaisons plus utiles au fil du temps.

7. Résultats améliorés au chapitre de l'emploi pour les immigrants économiques dans les principaux lieux d'établissement des immigrants des deux pays.

Conformément aux données du Recensement de 2001, les résultats au chapitre de l'emploi des DP de la catégorie de l'immigration économique variaient selon les lieux analysés en Australie : en 1999-2000, 81 % travaillaient à Sydney, comparativement à 73 % dans les autres régions de l'Australie et à 70 % à Melbourne. Il s'agit de résultats nettement meilleurs pour chaque lieu que ceux obtenus par des groupes comparables dans le cadre de la LSIA 1.

De même, l'analyse des données longitudinales a confirmé que les DP de la catégorie économique établis à Toronto (65 %) et dans d'autres RMR du Canada (69 %) obtiennent de meilleurs résultats au chapitre de l'emploi dans l'immédiat que les immigrants s'établissant à Vancouver (56 %) ou à Montréal (seulement 38 %).

8. La dépendance à l'égard de l'aide sociale a aussi diminué chez les DP de la catégorie économique dans les deux pays.

La dépendance à l'égard de l'aide sociale a presque disparu en Australie pour les immigrants indépendants et ceux ayant de la famille en 1999-2000, conséquence de la politique gouvernementale qui interdit l'accès à cette forme d'aide au cours des deux premières années suivant l'arrivée. Même si 12 % des DP de la catégorie économique étaient considérés comme « chômeurs » six mois après leur arrivée en Australie, dans le cadre de la LSIA 3, ils n'étaient pas admissibles à des prestations. Au Canada, la dépendance était aussi très faible pour les autres travailleurs qualifiés et les DP de la catégorie des parents aidés en 2000-2001 (seulement 8 % des ménages), ce qui confirme que ce sont les catégories non économiques qui risquent le plus de dépendre de l'aide sociale.

D. Conclusion

Comme le montre l'analyse des données du recensement, le Canada et l'Australie constituent des lieux d'établissement très comparables pour les immigrants titulaires d'un grade (toutes les catégories d'immigration). Les immigrants économiques obtiennent toutefois des résultats indiscutablement meilleurs en Australie après leur arrivée — leurs résultats immédiats au chapitre de l'emploi comportant une corrélation étroite avec les taux d'intégration au marché du travail à plus long terme (Birrell, Hawthorne et Richardson, 2006). À l'heure actuelle, des proportions beaucoup plus grandes de nouveaux arrivants obtiennent un emploi rapidement, accèdent à un emploi professionnel ou en gestion, gagnent des salaires élevés et utilisent leurs titres de compétence au travail. Ce faisant, des nombres sans précédent d'immigrants évitent les obstacles à l'emploi habituellement liés à certains groupes de lieux de naissance, de langues, d'âge et de sexe. Les dernières données disponibles (diffusées en mai 2006) confirment les avantages dynamiques procurés par cette politique mieux définie.

Au moment du remanier ses critères de sélection pour l'immigration économique, le gouvernement de l'Australie a confirmé, en 1999, l'intention initiale du programme : sélectionner des immigrants qualifiés capables de contribuer immédiatement à l'économie, grâce à l'utilisation de leurs compétences là où elles sont en demande sur le marché du travail. Un objectif parallèle consistait à réduire le gaspillage des compétences des nouveaux arrivants, ainsi que le niveau d'investissement requis de la part du gouvernement pour aider les immigrants à entrer sur le marché du travail (au milieu des années 90, le gouvernement fédéral dépensait environ 250 M\$A par année pour l'emploi, la reconnaissance des titres de compétence et les programmes d'insertion en anglais — même cette somme s'est révélée insuffisante).

La transformation par l'Australie de son programme d'immigration économique a été jugée légitime et essentielle dans un contexte où les gouvernements élaborent les politiques, mais où les employeurs conservent le pouvoir de recruter ou non des travailleurs. Le modèle de sélection axé sur le capital humain s'est révélé déficient, puisqu'il fournissait des demandeurs principaux qui ne présentaient pas les qualités recherchées par les employeurs de l'économie du savoir (connaissance poussée de la langue anglaise, titres de compétence reconnus et qualifications dans des domaines très en demande sur le marché du travail).

Depuis 1999, par suite des constatations des recherches effectuées, l'« employabilité » perçue a déterminé la capacité des demandeurs principaux d'immigrer en Australie à titre de travailleurs qualifiés. En ce qui a trait à la reconnaissance des titres de compétence, les DP de la catégorie économique qualifiés dans les domaines réglementés ont dû présenter une demande de sélection préliminaire aux organismes compétents nationaux ou d'État de l'Australie (il s'agit généralement d'un processus de trois mois par la poste, moyennant des droits peu élevés) — une stratégie conçue pour éviter aux intéressés d'être contraints au chômage pendant des années, en raison de la non-reconnaissance des compétences. Compte tenu de l'existence de créneaux économiques, on a accordé un traitement prioritaire et jusqu'à 20 points supplémentaires aux demandeurs qualifiés dans les domaines très en demande, une mesure liée à des résultats clairement avantageux. Du fait de l'importance de connaître la langue du pays hôte, les candidats ont dû obtenir des scores de niveau « professionnel » ou supérieur à l'International English Language Testing System (ou son équivalent approuvé) administré de façon indépendante au niveau mondial et sur une base

mensuelle par le British Council, moyennant des droits peu élevés. Le niveau obligatoire n'est pas très strict — la norme minimale d'admissibilité pour l'immigration économique étant la suivante : connaissance partielle de la langue, compréhension globale dans la plupart des situations, mais nombreuses fautes possibles; capacité d'avoir des échanges de base dans son domaine.

En ce qui a trait aux répercussions globales du programme, il est essentiel de souligner que, depuis 1999, les modifications apportées n'ont pas découragé ni fait dévier les flux de travailleurs qualifiés en Australie. Le nombre des nouveaux arrivants de la catégorie économique était de 97 500 en 2005-2006, par rapport à 77 800 en 2004-2005, et au tiers au milieu des années 90. La diversité raciale et ethnique a été maintenue, y compris des flux importants de personnes en provenance de l'Inde et de la Chine. En 2004-2005, neuf des dix principaux pays d'origine de l'immigration économique en Australie étaient encore des pays d'Asie, les demandeurs venant dans l'ordre de l'Inde (19 %), de la Chine (18 %), du Royaume-Uni (16 %), de la Malaisie (4 %), des Philippines (3 %), de l'Indonésie (3 %), de Hong Kong (3 %), de la Corée (3 %), du Sri Lanka (3 %) et de Singapour (2 %). Plutôt que d'amoinrir la diversité ethnique, la modification des critères de sélection a permis de beaucoup améliorer la sélection des demandeurs.

Les étudiants étrangers sont devenus des participants importants du programme d'immigration économique en 2005 (52 % du total). Par définition, ces immigrants se sont autofinancés pour répondre aux besoins linguistiques et professionnels des employeurs, appuyant de ce fait le développement du secteur australien de l'éducation à l'étranger. Leur sélection n'a pas été jugée problématique au niveau éthique, en dépit des débats internationaux sur ce sujet. Ce sont les parents, plutôt que les pays d'origine, qui ont fourni les ressources à ces étudiants pour leurs études supérieures, les titulaires de bourses étant systématiquement exclus de la sélection. D'un point de vue éthique, le recrutement de professionnels d'âge mûr qui ont été entièrement formés à l'étranger pourrait sembler moins défendable, même s'il s'agit de la norme de recrutement pour le Canada et l'Australie depuis de nombreuses années.

En ce qui a trait à la modification du cadre de sélection de l'Australie, il est important de confirmer les gains positifs au chapitre de l'emploi obtenus par des groupes traditionnellement désavantagés (voir le tableau 1). Même si l'intégration au marché du travail pour tous les pays d'origine s'est améliorée en 1999-2000, dans le cas des demandeurs principaux de la catégorie économique en provenance de l'Europe de l'Est, du Moyen-Orient/de l'Afrique du Nord, de l'Inde, des Philippines et de la Chine, l'ampleur de cette amélioration a été remarquable. Par exemple, 79 % des DP de la catégorie économique de l'Europe de l'Est avaient trouvé un emploi dans les six mois après leur arrivée en 1999-2000, contre 31 % en 1993-1995. Le taux comparable pour les arrivants des Philippines était de 76 % (comparativement à 57 %), la situation s'étant encore améliorée au moment de la collecte des données de la LSIA 3 (en octobre 2005). Des taux d'emploi impressionnants ont été obtenus par d'autres groupes vulnérables, y compris les femmes de tous âges et les immigrants plus âgés.

Si le Canada souhaite améliorer les résultats qu'obtiennent les immigrants économiques sur le marché du travail, il semblerait justifié de soumettre les critères de sélection économique à une refonte fondamentale, qui serait plus approfondie que les légères modifications instaurées par la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* en 2002, et dont les

avantages demeurent douteux (Sweetman, 2006). Les enjeux sont considérables tant pour les immigrants que pour le Canada. Comme l'a montré une récente étude : « Si les immigrants (échappent) au faible revenu au cours de leur première année, leur probabilité d'entrer en situation de faible revenu au cours des années subséquentes (chute) à moins de 10 % » (2007 : 5). Toutefois,

... au début des années 2000, les nouveaux immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés étaient en fait plus susceptibles d'entrer en situation de faible revenu et d'être en situation de faible revenu chronique que leurs homologues de la catégorie du regroupement familial, et (que) le faible avantage dont les nouveaux immigrants ayant fait des études universitaires avaient joui au début des années 1990 par rapport à ceux ayant fait des études secondaires, par exemple, avait disparu dans une large mesure en 2000 alors que le nombre d'immigrants très scolarisés avait augmenté. Ce qui a changé, c'est le profil de l'immigrant en état de pauvreté chronique; vers la fin des années 1990, la moitié étaient des immigrants appartenant à la catégorie économique des travailleurs qualifiés, et 41 % étaient titulaires d'un diplôme (en hausse de 13 % par rapport au début des années 1990) (Pictor, Hou et Colombe, dans 2007 : 5-6).

Les gouvernements élaborent les programmes d'immigration économique et en font la promotion, afin de répondre à leurs objectifs de développement national. Même si des nombres substantiels d'immigrants qui risquent de ne pas trouver un emploi immédiatement ou d'obtenir un emploi non spécialisé continueront d'entrer au Canada, comme conjoints, dans la catégorie du regroupement familial et pour des motifs d'ordre humanitaire, il est légitime de modifier les critères de sélection de la catégorie économique, en vue d'obtenir des avantages dans l'immédiat, ainsi que des résultats à plus long terme au niveau national.

Tableau 1 : Répercussions de la sélection améliorée des immigrants économiques (1999 et après) sur les résultats au chapitre de l'emploi après six mois, pour certains groupes de lieux de naissance, Australie (1993-1995 et 1999-2000)

Lieu de naissance de certains demandeurs principaux de la catégorie économique	Emploi après six mois (arrivées entre 1993-1995)	Emploi après six mois (arrivées entre 1999 et 2000)
	(a)	(b)
Royaume-Uni/Irlande	85 %	86 %
Afrique du Sud	76 %	89 %
Europe du Nord-Ouest	73 %	83 %
Europe de l'Est	31 %	79 %
Philippines	57 %	76 %
Inde	56 %	73 %
Hong Kong/Malaisie/Singapour	53 %	68 %
Chine	45 %	61 %
Moyen-Orient/Afrique du Nord	42 %	72 %
Asie du Nord, Asie du Sud-Est et Asie centrale	40 %	77 %

Source : Longitudinal Survey on Immigrants to Australia